



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

TF1

Question écrite n° 353

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à Mme le ministre déléguée auprès du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, chargée de la communication, de bien vouloir l'informer du bilan qu'elle dresse de la privatisation de TF 1.

Texte de la réponse

Reponse. - L'extension brutale du secteur privé résultant de la privatisation de la société nationale de programme TF 1, dominante en terme d'audience, a contribué à déséquilibrer, sans doute de manière durable, l'ensemble du secteur audiovisuel, et à rendre plus difficile sa régularisation. Le Gouvernement, face à cette situation, entend réaffirmer l'identité du secteur public, lui assigner une ambition nouvelle, et lui donner les moyens d'affronter la concurrence des chaînes privées. Dans cette perspective, une concertation associant la tutelle, la direction des sociétés et les représentants de leur personnel, sera prochainement engagée. Par ailleurs, il appartiendra à l'instance de régulation de veiller prioritairement à une saine concurrence des entreprises de la communication, de garantir le pluralisme, la qualité et la diversité des programmes diffusés, et de veiller au respect, tant par le secteur public que par le privé, des missions d'intérêt général et des engagements qu'elles ont librement souscrits.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 353

Rubrique : Télévision

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2110